

## Note critique

Claude Gélinas, *Les Autochtones dans le Québec post-confédéral. 1867-1960*, 2007

Annie Côté, doctorante en sociologie, UQAM

Dans son ouvrage *Les Autochtones dans le Québec post-confédéral. 1867-1960*, Gélinas (2007) propose de resituer la dynamique des rapports entre les Autochtones et les non Autochtones du Québec depuis la Confédération. La démarche de l'auteur consiste à revoir, dans un souci d'historicité, la participation des Autochtones au sein de la société nationale et l'évolution des transformations qui l'ont jalonnée. Ce regard que nous livre l'auteur permet de mieux comprendre la réalité socioéconomique que vivent actuellement les Autochtones en retraçant certains faits qui ont conduit à leurs conditions difficiles. Il tente, entre autres, de dégager les perceptions que chacun des groupes a pu entretenir à propos de l'autre et des impacts sur leur cohabitation.

Dès les premières pages, l'auteur dresse un portrait démographique et politico-juridique de la question autochtone au Québec. Il présente, notamment, les données statistiques de la représentativité autochtone et le cadre législatif qui régit les relations entre ceux-ci et les différents paliers de gouvernement. En reprenant les phases marquantes qui ont ponctué les rapports à l'État et à la société civile, nous sommes à même d'en appréhender les enjeux autour desquels se forment les principales revendications des sociétés autochtones. Parmi ces enjeux, il y a l'intégration à la vie sociale et économique. Cet aspect que traite Gélinas (2007) dans son dernier chapitre nous interpelle particulièrement dans le cadre de cette synthèse critique. Nous insisterons donc à en faire une lecture plus approfondie.

### **La cohabitation prospère**

Gélinas (2007), dont la bibliographie repose sur une vaste recension d'archives, identifie deux périodes à la participation active des Autochtones. Le passage de l'une à l'autre s'effectue au tournant des années 1930, marqué par les bouleversements de la crise

économique. Avant le krash boursier, les sociétés autochtones vivaient à proximité des non autochtones. Cette proximité se faisait généralement de deux façons. La première se réalisait par l'urbanisation des Autochtones en raison d'un surpeuplement dans les réserves et du désir d'accéder à de meilleures conditions de vie. Cette situation avait pour conséquence de multiplier les contacts avec les non Autochtones, et cela à travers diverses formes de rapports (ex : écoles et orphelinats, milieux de travail, lieu de culte<sup>1</sup>, etc.). Un deuxième mouvement de mobilité, cette fois des non autochtones vers les réserves, était également fréquent. En effet, il n'était pas rare qu'un non autochtone fasse l'acquisition d'une propriété, qu'il travaille au sein d'un atelier d'artisanat ou même qu'il se marie avec un Autochtone<sup>2</sup>. Une partie de cette fréquentation reposait aussi parfois sur la simple curiosité<sup>3</sup> et constituait autant d'occasions d'apprendre sur l'autre et son mode de vie.

À la même époque, selon Gélinas (2007) les Autochtones démontraient également une véritable volonté à s'intégrer au reste de la population. Certains s'adonnaient encore à la chasse et la pêche mais nombreux avaient déjà commencé à diversifier leurs activités de subsistance, que ce soit par les métiers d'artisanat ou par le travail salarié<sup>4</sup>. Or, cette pénétration au sein de l'économie canadienne va s'avérer fatale après la Grande Dépression, tant pour leur intégration sociale que sur le marché du travail.

### **La Grande Dépression et le déclin des sociétés autochtones**

Le jeudi 29 octobre 1929 a lieu l'effondrement des marchés boursiers entraînant une chute de l'économie canadienne. Au lendemain de la crise, on dénombre plusieurs faillites et une hausse inégalée du taux de chômage. Si la crise a touché l'ensemble des Canadiens, elle n'a pas épargné les Autochtones, principalement ceux qui comptaient sur le travail salarié et les activités liées au commerce. Dans son cortège de conséquences, la Grande Dépression a amené une série de nouvelles conjonctures -économiques, politiques et sociales- qui ont entamé le déclin des sociétés autochtones. L'auteur insiste sur l'importance de ces répercussions dont les transformations sociales et économiques se sont prolongées dans le rapport à l'emploi.

## *Transformations sociales et économiques*

Pour permettre le redressement économique, les gouvernements ont implanté des mesures protectionnistes qui se sont poursuivis jusqu'à l'aube des années 1960. Différents programmes de soutien social et une injection de financement dans certains milieux sont alors mis en place. Quelques Autochtones, profondément affectés par la crise, ont ainsi commencé à profiter d'une prise en charge gouvernementale. Dès 1944, Gélinas (2007) soutient que de nombreux Autochtones percevaient des chèques d'allocation familiale du gouvernement fédéral. Dans certaines communautés du Nord, ce soutien prenait souvent la forme de denrées ou vêtements distribués dans les postes de traite.

D'autres alternatives gouvernementales visaient la relance économique au sein des communautés. Parmi ces initiatives, il y a eu la création temporaire d'emplois notamment dans le cadre de «projets de construction ou d'entretien d'infrastructures» (Gélinas, 2007 : 208). Certains programmes avaient aussi pour mission d'encourager la production artisanale afin de pouvoir la revendre à l'extérieur.

Dans cette gamme élargie d'intervention, l'identification de zones de chasse réservées<sup>5</sup>, à la fin des années 1930, a permis aux Autochtones de reprendre leur principal moyen de subsistance. L'auteur note que l'arrivée du chemin de fer au milieu des années 1800 avait favorisé la colonisation dans les régions éloignées jusqu'ici plus difficile d'accès. Graduellement, un nombre croissant de trappeurs étrangers s'étaient approprié ces territoires amenant un problème de disponibilité des ressources et une diminution progressive des animaux à fourrure destinées au commerce. Du coup, même les communautés autochtones, qui avaient en partie pu échapper aux répercussions de la crise économique<sup>6</sup>, se voyaient eux aussi confrontés à une dégradation de leur niveau de vie car en dépit de l'attribution d'espaces réservés, leurs limites en avaient été considérablement réduites.

Malgré qu'une tendance générale puisse être dégagée, notons que les transformations se sont imposées différemment au sein des communautés. Certaines nations autochtones ont mieux réussi que d'autres à se relever de la crise et à s'intégrer, cela en raison d'opportunités et de contextes différents.

### *Transformations du rapport à l'emploi*

Si ces mesures ont quand même parfois été profitables pour diminuer les coûts de l'allocation du fédéral, elles ont creusé le fossé entre les communautés autochtones et le reste de la population. Ce décalage entre les Autochtones et la société civile a pris diverses formes d'exclusion parmi lesquelles on retrouve l'exclusion du marché du travail.

En bénéficiant d'un tel soutien gouvernemental, la situation des Autochtones était jugée moins alarmante que celle des autres Canadiens. Une majorité d'employeurs privilégiaient alors ces derniers à l'embauche laissant ainsi au gouvernement le soin d'assurer la prise en charge des Autochtones. Leur insertion en emploi était d'autant difficile que subsistait le préjugé qu'ils ne payaient pas d'impôt. Dans les faits, tous les Autochtones qui travaillaient hors des réserves étaient tenus de payer des impôts et des taxes de vente<sup>7</sup>.

Au fil du temps, au lieu de favoriser l'intégration et la participation active à la vie économique, les mesures interventionnistes ont plutôt confiné les Autochtones dans un rapport de dépendance face à l'État. Ils ont perdu toute l'autonomie nécessaire pour veiller à leurs propres conditions d'existence désormais régulées par l'administration des Affaires indiennes. Il en est ressorti une représentation toujours plus négative qui en perpétue la discrimination à leur égard. Comme le souligne Gélinas (2007), cette marginalisation qui se répercute le plus souvent par une exclusion du marché du travail et de l'emploi, elle-même responsable du cercle de pauvreté dans lequel ils sont entraînés.

## **Vers une redéfinition du rapport à l'emploi et au travail**

Ce que nous propose Gélinas (2007), par sa perspective socio-historique, dépasse les analyses purement politiques et juridiques dont les sociétés autochtones font le plus souvent l'objet. Dans une approche juridico-politique, l'analyse sociologique est généralement peu développée, et cela au seul profit d'une description des mécanismes de régulation institutionnels qui marquent les rapports avec les Autochtones mais ne permet pas de les expliquer.

Pour sa part, l'auteur témoigne de la vitalité dont ont fait preuve les Autochtones pour contribuer à la société nationale, tout en conservant leur identité culturelle. Il démystifie, entre autres, la perception populaire selon laquelle la tradition et le mode de vie de ceux-ci seraient les principales causes à leur difficulté d'intégration. Non seulement la culture autochtone ne revêt pas un caractère indépassable à la modernité mais elle est entièrement compatible aux différents changements politiques, sociales et économiques. À cet effet, Gélinas (2007 : 224) maintient que leur «mode de vie [est] fondamentalement circonstanciel, de sorte que sa transformation ou son abandon ne saurait être perçu comme une dégénérescence culturelle». Cette position soutient celle de Simard (2003) de considérer la réduction autochtone davantage comme le fruit d'une «construction de l'imaginaire moderne» qui distingue le Blanc de l'Autochtone. Pour lui, cette dichotomie porte en elle une idéologie suffisamment ancrée pour rendre compte et légitimer leur isolement dans des «réserves ethniques, territoriales et institutionnelles» (Simard, 2003 : 23) favorisant ainsi la cristallisation du discours à l'effet que les Autochtones ne se sont pas encore élevés au rang de la modernité.

Parallèlement, il remet en question l'aménagement collectif sous formes de «bandes» ou de «réserves» qui, selon lui, ne conviennent pas aux référents culturels des Autochtones. Il tente surtout de montrer leur fonctionnement familial dans la production de leurs activités de subsistance. On devrait alors parler «d'une convergence d'économies familiales» (Gélinas, 2007 : 213) et non pas d'unités sociales collectivement constituées.

La thèse de Gélinas (2007) se démarque par le constat critique qu'elle pose sur la participation des sociétés autochtones et des enjeux sous-jacents au système de représentation économique et culturel. En rectifiant certaines des fausses idées véhiculées par de nombreux travaux, qu'il accuse teintés d'ethnocentrisme, il dénonce toutes conclusions hâtives sur leur incapacité à s'intégrer au marché de l'emploi. Son approche en appelle plutôt au rôle significatif qu'ont pu jouer les Autochtones à une certaine époque.

Préjugant de l'incapacité des Autochtones à s'intégrer pour toutes les raisons mentionnées précédemment, il s'en exerce leur exclusion systémique. En réalisant cette mise en relief historique sur leur participation à la vie active, Gélinas (2007) édifie les bases d'un nouveau regard analytique sur leur rapport à l'emploi et de son prolongement dans le travail. Du coup, une série de questionnements se posent quant au maintien de leur lien social par l'emploi. Qu'en est-il aujourd'hui de leurs organisations collectives de travail? Sont-elles un lieu de socialisation ou de conflit social? Dans le cas de la conflictualité, y a-t-il des mécanismes de régulation du travail? Si oui, qu'elles en sont les configurations? Bien que l'auteur ne donne pas matière à fournir des réponses concrètes, il a le mérite d'en susciter le début d'une réflexion.

## **Conclusion**

À la lumière de cette synthèse-critique, nous remarquons que les Autochtones sont loin d'avoir toujours été à la remorque du gouvernement. La figure péjorative dressée à leur endroit viendrait surtout d'une tendance lourde au cours de l'histoire à montrer un portrait archaïque du sauvage dont les conséquences de la Grande Crise en sont venues concrétiser le mythe.

Avec le virage de l'autonomie vers la dépendance gouvernementale, il s'est produit la contraction irréversible de leurs orientations culturelles au détriment d'une logique bureaucratique et administrative. Dépouillés de toutes initiatives concernant leur développement social et économique, ils sont contraints au régime de tutelle dont la

structure n'est pas sans amener à une certaine désorganisation sociale. Leur économie locale repose dès lors sur l'attente de la somme versée par le fédéral ayant pour résultat de les considérés absents de l'économie nationale.

À cette situation s'ajoutent d'autres préoccupations institutionnelles qui aujourd'hui sont au cœur des enjeux en matière d'intégration et de participation à la vie active. Ces enjeux portent principalement des revendications en matière d'autodétermination et de question territoriale. Il ne s'agit pas de stratégies dont l'objectif unique est l'émancipation mais surtout un moyen de s'impliquer dans la reconstruction du lien social par l'emploi<sup>8</sup>.

## Notes

1. De tous les espaces de proximité, la religion constitue certainement le plus important. Les lieux de cultes tout comme les pèlerinages sont autant d'occasions de se côtoyer.

2. Les mariages mixtes constituent une forme d'interaction fortement répandue à partir des années 1860. Ce type de rapport était d'ailleurs quantitativement proportionnel au rythme de la colonisation. Au-delà du métissage sanguin, Gélinas (2007 : 181) fait remarquer que les mariages mixtes ont «confronté et redéfini des univers culturels» où l'un adoptait une partie du mode de vie de l'autre. Les conséquences de ce mélange culturel n'a pas été que positif. Elles ont généré une nouvelle catégorie d'individus : les Métis. Ces derniers ont vu leur condition se marginalisée en raison de leur double appartenance, aucune ne procédant à leur reconnaissance.

3. Une foire organisée dans la réserve de Caughnawaga en 1883 a amené plus de 4000 touristes. Les Autochtones faisaient aussi fréquemment office d'invités lors d'évènements spéciaux dont la Commémoration du tricentenaire de la ville de Québec.

4. On peut noter comme emploi salarié la construction des ponts, la navigation sur le Saint-Laurent, l'exploitation forestière, etc. Les Iroquois sont certainement la communauté ayant le plus basé leur économie sur le travail salarié. Dans certaines communautés c'est plus de 90% des hommes qui avaient choisi cette voie de subsistance. À cet effet, se référer à Gélinas (2007) qui dresse un portrait plus détaillé des activités de subsistance selon les différentes nations autochtones du Québec.

5. Cette démarche avait été réalisée conjointement entre le Ministère des Affaires indiennes et la Compagnie de la Baie d'Hudson. Pour le Gouvernement fédéral, elle devenait une façon de préserver les espèces menacées de disparition en confiant leur gestion aux Autochtones. Quant à la Compagnie de la Baie d'Hudson, elle obtenait l'assurance de la continuité d'un volet important de ses activités commerciales.

6. La fourrure ayant pris de la valeur sur le marché international de 1890 à 1920, ce qui avait eu un impact favorable sur les conditions de vie des trappeurs Autochtones. À titre illustratif, en Haute-Mauricie, la Compagnie de la Baie d'Hudson pouvait offrir jusqu'à 409% de la valeur marchande pour l'achat des fourrures.

7. Cette contribution économique ne leur valait toutefois pas un accès à l'espace politique, le droit de vote leur étant refusé.

8 L'entente de la paix des braves est un exemple qui illustre bien le désir des Cris à jouer un rôle dans leur développement économique de leur territoire. Ce nouvel acquis a depuis constitué un précédent que les Autochtones tentent de reproduire.



## **Références bibliographiques**

Gélinas, C. (2007), *Les Autochtones dans le Québec post-confédéral : 1867-1960*, Sillery : Septentrion.

Simard, J.-J. (2003), *La réduction-L'Autochtone inventé et les Amérindiens d'aujourd'hui*, Sillery : Septentrion.